**BTS : Epreuve de culture générale et expression**

**Métropole SESSION 2011**

**ELEMENTS DE CORRECTION**

*On se reportera, pour les critères d’évaluation généraux de la synthèse et de l’écriture personnelle, à la charte des examinateurs ci-jointe.*

Maîtrise de la langue pour l’ensemble des deux exercices :

On pénalisera une maîtrise défaillante de la langue (orthographe et syntaxe) en enlevant 2 points maximum sur la note globale finale calculée sur 20

**Première partie : Synthèse (40 points)**

**Problématique et proposition de plan** :

**Problématique** : Que représentent les liens de filiation dans la société actuelle ?

**Thématique :** Une requalification des liens de filiation

**Plan proposé**

# La filiation : des liens familiaux problématiques

La filiation établit des liens problématiques aussi bien pour les parents que pour les enfants (docs 1, 2, 3 et 4). Les valeurs qui prédominent dans la société actuelle (performance et efficacité, culte de la jeunesse doc 1 ; et individualisme, doc 3) contribuent à les fragiliser davantage.

Au sein de la famille, les liens parents-enfants se construisent sur des sentiments ambigus.

1. **Ambiguïté des sentiments chez les parents (docs 1 et 3)**
* A la fierté s’oppose la jalousie devant l’enfant qui incarne la jeunesse et va lui succéder (doc 1)
* A la possibilité de se projeter dans une continuité historique et intemporelle et d’échapper à l’angoisse de la mort (docs 1 et 3) s’oppose l’acceptation de sa propre limite (doc 1)
* A l’image de l’enfant rêvé et parfait peut s’opposer celle de l’enfant réel (doc 1)
1. **Ambiguïté des sentiments chez les enfants (docs 1, 3, 4)**
* Les traumatismes peuvent détruire le lien filial (docs 1 et 4), qu’il s’agisse de problèmes surgis au sein de la famille, ou d’un abandon.
* Inversement, le lien filial peut apparaître comme une obligation trop contraignante que l’on refuse (docs 3 et 4)
* Trop fusionnel, le lien filial peut être un obstacle à l’émergence d’une identité personnelle, d’une individualité et d’une liberté propres (docs 1, 2 et 3)
1. **La filiation : des liens familiaux fondamentaux**

Malgré toutes ces difficultés, les liens de filiation restent fondamentaux et prennent actuellement une importance renouvelée.

1. **La filiation est un facteur de forte cohésion familiale (docs 1, 2 et 3)**
* La famille apparaît comme un bloc identitaire, que symbolisent les faire-part de naissance contemporains dans lesquels les distinctions générationnelles sont gommées (doc 1)
* Elle présente parfois un aspect exagéré, humoristique et caricatural: la caricature de Philippe Geluck met en évidence cette très forte « unité » familiale, qui se reproduit sous le forme de « clones », ce bloc qui englobe non seulement plusieurs générations (photos, portraits, calendrier, journal) mais aussi tous les animaux de compagnie (doc 2)
* Elle permet également de s’inscrire dans une « histoire familiale » réelle ou symbolique (docs 1, 2, 3), comme le montrent, la priorité toujours donnée à la filiation génétique ou les rites de commémoration de La Toussaint (doc 3)
1. **La filiation est un facteur essentiel dans la construction d’une identité personnelle (docs 1 et 3).**
* La filiation est un facteur essentiel dans la construction de la personnalité aussi bien pour les parents que pour les enfants (docs 1 et 3)
* Même quand le lien biologique a été rompu (accouchements sous X, familles recomposées), l’enfant veut savoir d’où il vient et donne la priorité à la filiation biologique. Connaître ses origines lui est indispensable pour se construire (doc 3)
* L’inscription dans une filiation, réelle ou symbolique (docs 1, 3 et 4) permet également à l’individu d’ancrer sa vie dans une temporalité qui prend la forme d’une continuité stable. Il peut aussi choisir librement ses références familiales, parmi ses ancêtres (doc 3) ou dans sa proche famille (doc 4) : Marius rejette son père qui l’a abandonné, mais il s’identifie à son grand-père qui l’a élevé.

Conclusion : la filiation joue toujours un rôle important dans la construction d’une personnalité ; elle prend actuellement des formes plus souples, qui permettent à l’individu de faire des choix et de passer d’une filiation subie à une affiliation choisie.

**Consignes de correction**

1. **LA SYNTHESE :**

**L’introduction et la conclusion :**

Introduction : on rappelle que les documents ne sont plus présentés dans l’introduction mais clairement identifiés dans le cours de la synthèse dès leur première utilisation.

Néanmoins on ne pénalisera pas une introduction rédigée selon l’ancienne formule.

Conclusion : on attendra une phrase de conclusion minimale.

**Le développement :**

On acceptera tout type de plan, en 2 ou 3 parties, à condition qu’il soit valable et cohérent et qu’il présente une confrontation des documents valable.

***Remarques générales :***

**Compte-tenu de la complexité du dossier proposé, on n’attendra pas une exploitation exhaustive des documents proposés**

**Compte-tenu du caractère peu organisé et peu explicite de l’argumentation contenue dans le document 1, on ne pénalisera pas les copies qui n’ont pas su l’exploiter dans son intégralité (notamment le dernier paragraphe).**

**On acceptera une double interprétation de la caricature de Geluck : présentation humoristique de l’unité familiale ou caricature négative de la vie de famille.**

**On ne pénalisera pas les candidats qui n’ont pas bien su exploiter le document 4.**

***On accordera la moyenne aux copies qui mettent en évidence***

* les difficultés que génèrent les liens de filiation
* l’importance de ces liens de filiation dans la construction d’un individu

***On pénalisera les copies***

a) qui ne maîtrisent pas la technique de la synthèse et présentent

* une paraphrase des documents et un montage de citations
* une opinion personnelle ou des ajouts
* et ne présentent pas de plan organisé.

b) qui présentent de graves lacunes de langue et d’orthographe

***On valorisera les copies***

* qui présentent une confrontation efficace des documents
* qui proposent une analyse intéressante de la caricature de Geluck
* et sont rédigées dans un style correct et fluide
1. **L’ECRITURE PERSONNELLE :**

Les candidats pourront répondre à la question en développant leur point de vue personnel comme ils le souhaitent. Ils pourront défendre un point de vue unique ou proposer une argumentation plus étoffée et nuancée.

***Remarques générales : la formulation ambiguë de la question permet de comprendre le verbe « s’imposent » comme « sont imposés » ou « sont naturels ». On acceptera donc les deux interprétations. Il n’y a donc pas forcément d’opposition entre les deux propositions, et les candidats peuvent avoir souscrit aux deux idées : les liens sont imposés et/ou sont naturels mais ils peuvent également se construire. S’ils sont trop imposés, ils peuvent être rejetés. Ils sont naturels et peuvent être acceptés. S’ils se construisent, ils sont plus solides etc…***

***On accordera la moyenne aux copies comportant :***

* la présentation du sujet dans l’introduction (même si le sujet est simplement recopié)
* dans le développement, la présence de deux arguments
* au moins une référence empruntée au corpus
* une prise de position personnelle: l’utilisation de la première personne du singulier ou du pluriel n’est pas obligatoire.

***On valorisera les copies présentant :***

* une hiérarchisation des arguments
* une variété dans les références et les exemples, notamment ceux qui relèvent du travail fait dans l’année et des connaissances personnelles
* une argumentation originale qui ne se limite pas à une simple reprise des arguments développés dans le corpus
* une qualité dans l’expression

***On pénalisera les copies qui***

* Ne répondent pas à la question posée
* Ne prennent pas position
* Se contentent de paraphraser les idées du corpus
* Ne mettent aucun exemple
* Ne se réfèrent ni au corpus, ni au travail de l’année.

**On ne pénalisera pas les copies qui présentent des points de vue qui ne sont pas ceux des correcteurs**

**NB : les consignes du sujet demandent aux candidats de s’appuyer sur « les documents du corpus, (leurs) lectures de l’année, et (leurs) connaissances personnelles ». On n’acceptera donc pas comme exemples valides les références à de simples expériences personnelles vécues dans leur vie personnelle ou professionnelle.**

**TABLEAU DE CORRECTION DE LA SYNTHESE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **OUI** | **NON** |
| Existence d’une problématique |  |  |
| Présence d’une introduction et d’une conclusion |  |  |
| Existence d’un plan cohérent organisé en parties et sous-parties |  |  |
| Confrontation des documents correctement référencés |  |  |
| Rédaction correcte, claire et concise |  |  |
| Absence d’ajouts et d’interprétations personnels |  |  |
| Absence de contresens et d’omissions majeures |  |  |
| Absence de paraphrase et de montage de citations |  |  |

**ANNEXE : *Charte des examinateurs***

1. **Critères de réussite pour la synthèse : 40 points**
2. **Évaluation globale : éléments à prendre en compte**

**- La lecture des documents :** On attend du candidat une restitution fidèle des documents, ce qui suppose de les comprendre (visée du propos et éléments de ce propos).

**- L’utilisation des documents dans la synthèse :** On attend du candidat qu’il reformule de façon objective et précise le propos des documents qu’il a lus. On pénalise donc les commentaires ou ajouts personnels, l’absence de références explicites aux documents, tout contresens, toute omission. Tous les documents doivent être exploités en fonction de la problématique, ce qui n’implique pas un traitement égal pour tous les documents. Un document visuel et un texte littéraire appellent une reconnaissance de leur spécificité et une analyse qui la prenne en compte, sans engager un commentaire autonome.

L’usage du vocabulaire spécifique de l’analyse littéraire ou iconique est attendu lorsque des documents de cette nature sont proposés.

**-L’organisation de la synthèse :** On attend du candidat un regroupement des documents dans la logique de la démonstration qui sous-tend l’organisation de la synthèse. Cela suppose d’utiliser chacun des documents dans le plus grand nombre possible de rubriques du plan. Se trouve donc exclue la juxtaposition d’analyses ou de résumés limités à un seul document.

**- L’énonciation :** La fidélité aux documents a pour corollaire l’absence de jugement personnel. On attend donc du candidat qu’il rédige sa synthèse avec neutralité. Mais on distinguera un refus manifeste de neutralité d’une maladresse occasionnelle (par exemple dans le choix malheureux d’un verbe introducteur). Il importe que le choix de l’énonciation soit cohérent au long de la rédaction.

**- L’introduction :** Elle doit être cohérente avec le contenu et les critères de réussite de la synthèse énumérés précédemment. Pour éviter l’excès de formalisme, on n’exigera pas de présentation des documents. Cette étape demandait beaucoup de temps aux candidats pour un résultat mince : si les candidats réalisaient une bonne synthèse, c’est que les documents avaient été bien analysés lors de la préparation. L’introduction présente le thème, la problématique retenue, elle annonce le plan de manière concise et efficace. Si les documents ne sont plus présentés dans l’introduction, ils sont par contre clairement identifiés dans le corps de la synthèse. Par exemple, « Dans le dessin humoristique de Plantu publié par le Monde le 12 octobre 2005, on voit bien que. » Les usages de la langue française autorisent le recours, dans l’introduction, à la première personne du singulier ou du pluriel comme à celui du pronom personnel « on ».

**- La conclusion :** La « conclusion personnelle » attendue dans l’ancienne formule de l’examen apparaît désormais comme artificielle, puisque la partie "écriture personnelle" est évaluée à part.

La présence d’une conclusion a été l’objet d’un débat fourni : politesse nécessaire pour les uns, formalisme universitaire pour d’autres. Tous ont insisté sur l’idée de ne pas pénaliser une excellente synthèse si la conclusion est absente. On peut apprendre aux étudiants à rédiger une brève conclusion et à manipuler les formules conclusives (« Telles sont donc les trois prises de position qui. », « On retient donc que »).

- **la maîtrise de la langue :** Il paraît nécessaire de prendre en compte la maîtrise de la langue, qu’il faut non seulement pénaliser mais aussi valoriser. Critères de correction linguistique :

a) syntaxe : - Cohérence des pronoms avec les mots qu’ils représentent ;

- Construction de la phrase complexe (prop. conj., prop. inter., etc.)

- Maîtrise de l’emploi des prépositions.

b) lexique : - Maîtrise de la diversité du lexique de l’expression des idées

- Maîtrise du vocabulaire abstrait

- Absence de répétitions et de pléonasmes.

c) grammaire : - Maîtrise des accords dans le système nominal ;

- Maîtrise des accords dans le système verbal, respect de la morphologie verbale**.**

1. **BILAN : 7 Critères de réussite pour la synthèse**
* **Compréhension des documents**
* **Confrontation des documents**
* **Fidélité aux textes**
* **Reformulation des idées essentielles**
* **Composition de la synthèse**
* **Concision.**
* **Maîtrise de la langue**

En regard des critères de réussite, les points suivants doivent être pénalisés:

* Toute paraphrase, tout montage de citations
* Toute opinion personnelle
* Tout contresens
* Toute référence à des savoirs acquis pendant l’année plaquée artificiellement (introduction d’éléments étrangers aux documents proposés en synthèse)
* Toute longueur contraire à l’esprit de la synthèse.
1. **Critères de réussite pour l’écriture personnelle : 20 points**
2. **Évaluation globale : éléments à prendre en compte**

**À partir de la définition de l’exercice donnée dans le B.O., on attend du candidat qu’il réponde :**

* **à la question posée,**
* **de façon argumentée,**
* **de façon organisée,**
* **en prenant en compte le corpus proposé en synthèse et les lectures de l’année.**

**- la qualité de l’argumentation :** La réponse argumentée du candidat suppose que le lecteur de la copie ait sous les yeux l’expression d’une pensée organisée, progressant de l’annonce d’un propos à sa conclusion, et prenant une orientation argumentative pour défendre une prise de position. Le lecteur sera convaincu du bien-fondé de la réponse apportée à la question posée :

- par le choix des arguments (leur pertinence par rapport à la position adoptée),

- par la précision de leur formulation (précision des exemples et des références, précision sémantique)

- par la richesse de la pensée exprimée

Il s’agit moins, dans ce dernier point, de fixer arbitrairement un nombre d’arguments à avancer, un nombre canonique de parties dans la rédaction, que d’entraîner les candidats à progresser d’un argument à l’autre en nuançant, en réfutant, en confortant une pensée première. On vérifie que les candidats sont capables de mener un parcours dialogique qui dépasse le simple point de vue individuel et intime, en proposant une articulation entre la réflexion ouverte par la question posée, les documents proposés en synthèse et le travail de l’année.

**- la longueur :** Parmi les critères d’évaluation s’est posée la question de la longueur de la production écrite dans cette partie de l’épreuve. Il est apparu plus intéressant d’évaluer la validité du propos, sa pertinence et sa richesse, plutôt que sa longueur.

**- l’organisation :** A la réflexion, il est apparu qu’il n’est pas possible de préjuger des qualités d’un modèle d’organisation par rapport à un autre ; la progression de l’argumentation peut être dialectique, thématique, l’important étant que le lecteur ait le sentiment d’être confronté à une pensée organisée.

**- l’affirmation d’un point de vue personnel :** Le terme « écriture personnelle » implique l’engagement « personnel » du candidat. La question de l’énonciation s’est posée dans ce nouvel exercice, et il va de soi qu’aucun choix énonciatif ne saurait être récusé par avance. Le "je" semble bien évidemment recommandé, mais on ne pénalisera pas un candidat qui fera usage du pronom personnel « nous » ou « on » pour affirmer son propre point de vue (tant d’écrivains que nous leur faisons étudier le font si bien !).

On souhaite que le candidat puisse élaborer un point de vue personnel, à partir d’une parole authentique, sans préjuger de ce que le correcteur pensera. Dans le même temps, toute la formation de l’année, et le travail collectif sur le thème auquel la synthèse et l’écriture personnelle seront référées, conduiront nécessairement au dépassement d’un simple point de vue personnel et intime.

L’argumentation suppose que le candidat prenne position par rapport à ses lectures (qui ne sont forcément pas celles des autres candidats), à sa culture (qui n’est pas forcément celle des autres candidats), à sa réflexion de l’année. Dans l’année, les étudiants seront conduits à percevoir clairement le passage entre une opinion personnelle au sens « d’opinion privée » et opinion personnelle au sens «d’opinion partageable et publique ».

**- l’évaluation de la culture du candidat :** La pensée exprimée doit s’appuyer sur des références précises. L’exercice d’écriture personnelle valide une culture acquise en classe, en français et dans d’autres disciplines, dans l’année et dans les années qui ont précédé, et non l’étalage de citations mal comprises ou peu pertinentes dans le cours du devoir. On attend un équilibre entre les références aux textes du corpus, ce qui a été vu dans l’année (textes, films, tableaux, etc.) et réflexion / apports personnels. Il doit s’agir d’une «articulation» entre tout cela plus que d’une « confrontation » entre ces différentes activités.

**- l’introduction et la conclusion :** (On parlera) de « présentation de la question », moins entachée de formalisme que le mot « introduction ». Une conclusion doit exister, car ce n’est pas au lecteur de se demander si le candidat est parvenu au terme de son propos. Elle n’a pas nécessairement à être longue, elle ne doit pas nécessairement reprendre l’avis défendu dans l’écriture qui précède (si le candidat a clairement pris une position, on ne voit pas bien pourquoi il devrait la répéter en conclusion), elle n’a pas à proposer une ouverture vers une thématique plus générale.

**- la maîtrise de la langue :** Il paraît nécessaire de prendre en compte la maîtrise de la langue, qu’il faut non seulement pénaliser mais aussi valoriser. Mêmes critères que pour la synthèse, voir plus haut.

1. **BILAN : 5 Critères de réussite pour l’écriture personnelle**

**- Formulation d’une réponse personnelle et pertinente à la question posée**

**- Rédaction d’un point de vue argumenté**

**- Cohérent dans sa construction**

**- Utilisation d’une culture acquise dans l’année, fondée sur des exemples et références adaptés et précis.**

**- Maîtrise de la langue**

En regard des critères de réussite, les points suivants doivent être pénalisés

- Réponse sans composition ni progression

- Réponse sans prise de position